

Service : Direction des services techniques et environnement

**AUTORISATION DE Baignade
PLAGE EDEN-ROC**

Nous, Franck BERTONCINI, Maire de Bandol,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2

Vu la loi du 03 janvier 1986 relative à l'aménagement la protection et la mise en valeur du littoral et notamment ses articles 31 et 32.

Vu notre arrêté cadre n°10 du 2 juillet 2019 portant modalités de fermeture des sites de baignade en cas de pollution.

Vu notre arrêté municipal n°848 du 06 août 2016 d'interdiction de baignade sur la plage d'Eden Roc pour pollution.

Vu le résultat des analyses sanitaires de type PCR du 07 août 2026 réalisées par le laboratoire d'autocontrôle VEOLIA

Vu l'arrêté municipal n° 375 du 16 avril 2026 portant délégation de signature au responsable du service mer, littoral et propreté urbaine de la ville de Bandol en application de l'article L. 2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'il nous appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité, la salubrité et la sécurité des usagers de la baignade.

- A R R E T O N S -

ARTICLE 01 : Suite aux résultats conformes des analyses sanitaires pour la qualité des eaux de baignade réalisées le 07 août 2026, la baignade est autorisée à compter de ce jour sur la plage d'Eden-Roc.

ARTICLE 02 : Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon – 5, rue Racine - BP 40510 - 83041 TOULON CEDEX 09 ou par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 03 : Monsieur le Directeur Général des services, Monsieur le Commissaire de la Police Nationale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, publié selon la législation en vigueur et notifié à l'intéressé.

Fait à Bandol le, 07 août 2026

Pour le Maire
Service Mer, littoral
et propreté urbaine.
Christophe Labrosa

